

Pleins feux sur : Les six étapes stratégiques d'une évaluation situationnelle



Mars 2015

Plein feux donne un aperçu d'une question relative à la santé publique, sans toutefois présenter une analyse systématique de la documentation sur ce sujet.

[Pour obtenir plus de renseignements au sujet de Santé publique Ontario, veuillez consulter notre site Web.](#)

Introduction

Les décisions de planification sont souvent prises rapidement; parfois en l'absence d'une analyse approfondie des données disponibles. Une évaluation situationnelle est un processus systématique permettant de recueillir, d'analyser, de synthétiser et de communiquer des données afin d'éclairer les décisions de planification. L'information découlant d'une évaluation situationnelle peut être utilisée pour déterminer les buts, les objectifs, les publics cibles et les activités d'une stratégie de promotion de la santé. Les évaluations situationnelles sont réalisées aux fins décrites ci-dessous.

- En savoir davantage sur un public cible (c'est à dire, qui est le plus touché par le problème de santé).
- Prévoir les tendances et les problèmes pouvant nuire à la mise en œuvre de votre stratégie.
- Déterminer les souhaits, les besoins et les actifs de la collectivité.
- Établir des priorités.
- Éclairer les décisions à prendre concernant votre stratégie.
- Aider à préparer les propositions de financement.

Selon le document *Compétences essentielles en santé publique au Canada*, tous les professionnels de la santé publique devraient posséder les « compétences essentielles requises pour la collecte, l'évaluation, l'analyse et la mise en application de l'information... dans la prise de décision fondée sur des données fiables... et la formulation de recommandations concernant l'élaboration de politiques et de programmes. »¹

Les six étapes stratégiques d'une évaluation situationnelle

L'évaluation situationnelle est la deuxième étape du modèle en six étapes conçu par Santé publique Ontario pour la planification d'un programme de promotion de la santé.² Comme une évaluation situationnelle peut être un travail de grande envergure, nous avons simplifié le processus en six étapes stratégiques. Le texte qui suit a été adapté du Planificateur en ligne de programme de santé (PLPS)³ et du Manuel de planification en ligne.⁴

Étape 1 : Déterminer les questions auxquelles vous devez répondre

La première étape d'une évaluation situationnelle est de déterminer ce dont vous avez besoin afin d'éclairer les décisions de planification. Utilisez les trois grandes questions et sous-questions énumérées ci-dessous afin de déterminer l'orientation de l'évaluation situationnelle et vos questions de recherche.

1. Quelle est la situation?
 - Quelles sont les retombées de la situation actuelle sur les résultats de la santé, la qualité de vie et les autres coûts sociaux, comme le bruit, la pollution de l'air ou l'augmentation des dépenses dans le domaine de la santé?
 - Quels groupes de personnes sont plus à risque de problèmes de santé et d'une moins bonne qualité de vie?
 - Quels milieux ou quelles situations sont à haut risque ou présentent une occasion unique en faveur d'une intervention?
 - Comment les intervenants locaux perçoivent-ils la situation? Quelle est leur capacité d'agir? Quels sont leurs intérêts, leurs mandats, leurs activités actuelles?

- Quels sont les besoins, les perceptions et les orientations des principaux membres influents de la collectivité et de l'ensemble de la collectivité?
2. Quelles influences contribuent à améliorer ou à aggraver la situation?
 - Quels comportements à risque élevé ou négatifs en matière de santé de divers groupes ont une influence sur la situation?
 - Quelles causes ou conditions sous-jacentes sont à l'origine de ces comportements (p. ex., causes individuelles, communautaires, organisationnelles ou systémiques)? Existe-t-il des facteurs de protection qui pourraient aider à éviter ou à atténuer la situation (comme les collectivités propices à la marche ou des liens étroits parent-enfant)?
 - Quelles sont les forces et les faiblesses présentes dans votre organisation qui pourraient nuire à votre plan d'action? Quelles sont les possibilités et les menaces présentes dans votre milieu qui pourraient nuire à votre plan d'action?
 3. Quelles mesures pourriez-vous prendre afin de remédier à la situation?
 - Que font les autres organisations, ou qu'ont-elles fait dans le passé, pour remédier à cette situation? Plus précisément, quels programmes ou quelles politiques et mesures de soutien sont en voie d'élaboration ou mis en œuvre au sein de la collectivité? Quelles sont les données d'évaluation disponibles pour ces activités?
 - Quelles sont les données probantes permettant d'appuyer différents plans d'action en ce qui concerne les meilleures pratiques ou les pratiques recommandées?

Étape 2 : Élaborer un plan de cueillette de données

Les questions que vous élaborez dans le cadre de la première étape vous permettront de déterminer les données nécessaires. Une trop grande quantité de données peut devenir écrasante ; toutefois, vous voulez aussi un plan complet. Par conséquent, c'est une bonne idée d'élaborer un plan de collecte de données. Un plan de collecte de données permet de déterminer clairement les sources de données, les tâches et les personnes responsables. Assurez-vous que votre plan de collecte de données comprend divers types de données (p. ex., indicateurs de l'état de santé de la collectivité, analyses environnementales ou meilleures pratiques); les méthodes de collecte de données (p. ex., sondages, examen de documents, analyse de la documentation); et les sources de données (p. ex., organismes partenaires, organismes communautaires, gouvernement).

Parmi les sources d'information à prendre en compte afin de définir la situation, il y a notamment les rapports périodiques de santé communautaire préparés par des bureaux de santé publique, Système Rapid Risk Factor Surveillance (RRFS),⁵ l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC),⁶ et l'Infobase des maladies chroniques de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).⁷

Le Centre de collaboration nationale des méthodes et outils (CCNMO) a créé des pyramides de recherche pour trouver des données probantes issues de la recherche⁸ touchant les principaux domaines de la santé, dont la santé mentale, la prévention des blessures et la santé environnementale. Les pyramides de recherche font appel à des formes hautement synthétisées de l'information, comme des lignes directrices et des examens. L'utilisation plus fréquente de ces sources qui ont fait l'objet de synthèses peut souvent vous aider à économiser du temps.⁹ Vous pouvez utiliser les pyramides afin de trouver de la documentation dans votre domaine. Cette documentation a déjà été évaluée du point de vue de la rigueur méthodologique. Il est également important de faire une évaluation critique de la documentation que vous trouvez, si la

documentation n'a pas été évaluée. Le Critical Skills Appraisal Program (CASAP) a mis au point huit outils gratuits et disponibles publiquement¹⁰ d'évaluation critique qui ont été conçus pour évaluer la qualité méthodologique de la recherche. Envisagez d'utiliser ces outils pour évaluer la documentation que vous trouvez.

En ce qui concerne les sources de données hautement synthétisées décrites dans les pyramides de recherche, vous pouvez consulter la *National Guidelines Clearinghouse*,¹¹ des lignes directrices (données probantes des sommaires) dans la base de données *Turning Research into Practice*,¹² et Health Evidence (données probantes des synthèses ou des examens systématiques).¹³ Health Evidence offre un registre des données probantes des examens systématiques qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation critique portant une cote allant de solide, à modérée ou faible attribuée à chaque examen. Pour des exemples de programmes et d'interventions, veuillez consulter le Portail canadien des pratiques exemplaires, qui peut indiquer des programmes offrant des données sur les résultats ou l'évaluation.¹⁴

Étape 3 : Recueillir les données

Maintenant que vous avez déterminé les questions de recherche et élaboré un plan de collecte de données, la prochaine étape est de recueillir les données. Il est important de noter qu'il existe deux types de collecte de données : la collecte de données primaires et la collecte de données secondaires.

Les données primaires sont les données que vous et votre équipe d'évaluation situationnelle recueillez vous-mêmes, comme à l'aide de sondages, d'entrevues avec les principaux informateurs ou de groupes de discussion. Lors de la collecte de ce type de données, il est important de veiller à ce que les personnes qui recueillent les données aient les compétences requises pour le faire correctement. Assurez-vous que les personnes qui recueillent vos données primaires reçoivent une formation, car cela augmentera leur confiance et leurs capacités à recueillir des données cohérentes et adéquates. Assurez-vous également que toute collecte de données primaires est effectuée d'une manière éthique et utilise un mécanisme visant à documenter le consentement éclairé.

Les données secondaires sont recueillies par quelqu'un d'autre, comme par le gouvernement provincial ou fédéral, un chercheur ou un organisme partenaire. Une recherche documentaire est aussi un exemple de collecte de données secondaires. Si vous effectuez une recherche documentaire, documentez vos stratégies de recherche, ainsi que les conditions et les critères d'inclusion et d'exclusion. Les Services d'analyse de Santé publique Ontario ont élaboré une base de données interactive, appelés Snapshots,¹⁵ qui a recours à des indicateurs de base élaborés par l'Association of Public Health Epidemiologists in Ontario (APHEO). Les tableaux de bord en ligne fournissent de l'information provenant d'une variété de sources de données sur les indicateurs pour l'Ontario et au sein des régions des bureaux de santé publique.

Étape 4 : Organiser, synthétiser et résumer les données

La quantité de données générées au cours d'une évaluation situationnelle peut être écrasante. Un des moyens les plus faciles d'organiser l'information est de classer les données en fonction de chacune de vos questions clés initiales (première étape). Par exemple, si votre question est « Quels groupes de personnes sont plus à risque de problèmes de santé et d'une moins bonne qualité de vie? », regroupez les résultats qui répondent à cette question. L'utilisation du modèle écologique¹⁶ pour organiser vos conclusions pourrait faciliter l'établissement de liens entre les politiques, les contextes environnementaux et les contextes sociaux et individuels, vous permettant de déterminer plus facilement les aspects à aborder.

Afin de mieux comprendre vos conclusions, deux modèles largement utilisés dans le monde des affaires, l'analyse FFPM (SWOT en anglais) ou l'analyse des champs de force, pourraient être envisagés. Une analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces) ou une analyse des champs de force peut aider à déterminer les facilitateurs et les obstacles à l'amélioration de la situation. Le Manuel de planification en ligne⁴ fournit plus de renseignements sur la façon d'effectuer une analyse FFPM ou une analyse des champs de force.

Si possible, résumez les conclusions dans un paragraphe ou une liste de cinq à six éléments. Cela permettra aux autres de comprendre rapidement vos résultats et pourrait être utile dans des produits de communication que vous préparerez.

Étape 5 : Communiquer l'information

Vous avez consacré beaucoup de temps et d'efforts à la réalisation de votre évaluation situationnelle. Assurez-vous que les résultats ne sont pas noyés dans un rapport. Vos collègues, les organismes partenaires et les décideurs sont tous intéressés par vos conclusions. Par conséquent, il est important de communiquer les principaux résultats à chacun des intervenants d'une manière qui est compréhensible à chaque public particulier.

Déterminez les renseignements que chacun des différents intervenants a besoin de connaître, et comment vous pouvez le mieux leur transmettre. Une stratégie consiste à élaborer un plan de communication visant votre public cible et précisant vos objectifs de communication, les moyens et les produits de communication. Vous pouvez parfois utiliser les mêmes produits de communication pour différents publics, dans la mesure que leur style de communication et vos objectifs de communication pour chaque public sont harmonisés.

Étape 6 : Préparer le processus de planification

Le moment est venu d'utiliser vos conclusions et de déterminer les prochaines étapes. Analysez les questions énumérées ci-dessous :

- Comment percevez-vous votre capacité d'influer sur la situation avec le temps, les ressources financières et le mandat dont vous disposez?
- Quelles sont les lacunes dans la qualité ou la quantité des données, par rapport aux attentes des intervenants?
- Comment cela pourrait-il restreindre votre capacité à prendre des décisions fondées sur des données probantes au sujet des buts, des publics cibles, des objectifs, des stratégies, des activités et des ressources?
- Quelles sont vos prochaines étapes dans le processus de planification? Allez-vous procéder maintenant ou devez-vous revoir les questions de recherche, la portée du projet ou les ressources?

Conclusion

Une évaluation situationnelle, même si elle exige beaucoup de temps, est un aspect important de la planification d'un programme fondé sur des données probantes. Les étapes énumérées ci-dessus visent à simplifier le processus à l'aide de tâches stratégiques faciles à maîtriser. Afin de faciliter ce processus encore davantage, cinq feuilles de travail téléchargeables sont disponibles sur le [Planificateur en ligne de programme de santé \(PLPS\)](#).³ S'il vous est impossible pour l'instant de réaliser une évaluation situationnelle, vous pouvez réfléchir à la façon d'inclure les éléments d'une évaluation situationnelle dans votre prochain cycle opérationnel de planification. Une analyse

environnementale des partenaires, des entrevues avec les principaux informateurs ou un groupe de discussion avec des clients peuvent chacun fournir des renseignements précieux afin d'aider à la prise de décisions.

Si vous songez à entreprendre une évaluation situationnelle et que vous souhaitez obtenir un soutien ou des conseils supplémentaires, faites parvenir un courriel à Renforcement des capacités en promotion de la santé de SPO à hpcb@oahpp.ca afin de commencer une consultation.

Bibliographie

1. Agence de la santé publique du Canada. Compétences essentielles en santé publique au Canada. Version 1.0. Ottawa, ON: Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé; 2008. Disponible à : <http://www.phac-aspc.gc.ca/php-ppsp/ccph-cesp/pdfs/cc-manual-fra090407.pdf>
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pleins feux sur : Les six étapes de la planification d'un programme de promotion de la santé. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015.
3. Planificateur en ligne de programme de santé [Internet]. Toronto, ON: Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé; 2014; [citation, le 2 décembre 2014]. Disponible à : <http://www.publichealthontario.ca/fr/ServicesAndTools/ohpp/Pages/default.aspx>
4. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Introduction to planning health promotion programs workbook. 4e éd. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015 [à venir].
5. Rapid Risk Factor Surveillance System (RRFS) [Internet]. Oakville, ON: Halton Region Health Department; 2015; [cited 2015 Jan 27]. Available from: <http://www.rffss.ca/>
6. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). [Internet]. Ottawa, ON: Santé Canada; 2015; [citation, le 27 janvier 2015]. Disponible à : <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index-fra.php>
7. Infobase des maladies chroniques [Internet]. Ottawa, ON: Agence de la santé publique du Canada; 2015; [citation, le 27 janvier 2015]. Disponible à : <http://infobase.phac-aspc.gc.ca/>
8. Pyramides de recherche. [Internet]. Hamilton, ON: Centre de collaboration nationale des méthodes et outils. 2015; [citation, le 27 janvier 2015]. Disponible à : <http://www.nccmt.ca/registry/view/fra/181.html>
9. Robeson P, Dobbins M, DeCorby K, Tirilis D. Facilitating access to pre-processed research evidence in public health. BMC Public Health. 2010;10(95)
10. Critical Appraisal Skills Programme (CASP) [Internet]. Middle Way, Oxford: CASP UK; 2014; [cited 2015 Jan 27]. Available from: <http://www.casp-uk.net/#!casp-tools-checklists/c18f8>
11. National Guideline Clearinghouse: fact sheet [Internet]. Rockville, MD: Agency for Healthcare Research and Quality; 2012; [cited 2015 Mar 17]. Available from: <http://www.ahrq.gov/research/findings/factsheets/errors-safety/ngc/national-guideline-clearinghouse.html>
12. Turning research into practice (TRIP) database [Internet]. UK: TRIP Database; [cited 17 Mar 2014]. Available from: <http://www.tripdatabase.com/>

13. Healthevidence.org [Internet]. Hamilton: McMaster University; 2013; [cited July 24, 2012]. Available from: www.healthevidence.org
14. Agence de la santé publique du Canada. Portail canadien des pratiques exemplaires [Internet].; 2014 [mise à jour, le 6 mai 2014; [citation, le 27 janvier 2015]. Disponible à : <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/>
15. Snapshots [Internet]. Toronto, ON: Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé; 2015; [citation, le 27 janvier 2015]. Disponible à : <http://www.publichealthontario.ca/fr/dataandanalytics/snapshots/pages/default.aspx>
16. Sallis JF, Owen N, Fisher EB. Ecological models of health behavior. In: Glanz K, Rimer BK, Viswanath K., editor. Health behavior and health education: theory, research and practice. 4th ed. San Francisco, CA: Jossey-Bass; 2008. p. 465-85.

Auteurs

Allison Meserve et Kim Bergeron, consultantes en promotion de la santé, Renforcement des capacités en promotion de la santé, Santé publique Ontario.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pleins feux sur : Les six étapes stratégiques d'une évaluation situationnelle. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015

Remerciements

Merci à Laura Bellissimo et à Kara DeCorby d'avoir révisé l'ébauche de ce document.

Avis de non-responsabilité

Le présent document a été produit par Santé publique Ontario (SPO). SPO fournit des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux organismes de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. SPO fonde ses travaux sur les meilleures données probantes disponibles actuellement.

SPO n'assume aucune responsabilité à l'égard des résultats de l'utilisation du présent document par qui que ce soit.

Le présent document peut être reproduit sans autorisation à des fins non commerciales uniquement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucune modification ne doit lui être apportée sans l'autorisation écrite explicite de Santé publique Ontario.

Renforcement des capacités en promotion de la santé à Santé publique Ontario

L'équipe de Renforcement des capacités en promotion de la santé de Santé publique Ontario travaille avec le système de santé publique de l'Ontario, les intermédiaires en soins de santé communautaire et les ministères partenaires. Disponibles dans les deux langues officielles, les services et les ressources offerts par cette équipe appuient l'acquisition de compétences de base en santé publique. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter

<http://www.publichealthontario.ca/fr/ServicesAndTools/HealthPromotionServices/Pages/default.aspx>

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario (SPO) est une société de la Couronne vouée à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. SPO met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des intervenants en santé de première ligne et des chercheurs.

SPO offre des conseils et un soutien scientifiques et techniques spécialisés au gouvernement, aux bureaux de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé dans les domaines suivants :

- maladies transmissibles et infectieuses;
- prévention et contrôle des infections;
- santé environnementale et santé au travail;
- préparation aux situations d'urgence;
- promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes;
- services de laboratoires de santé publique.

Les services offerts par SPO comprennent aussi la surveillance, l'épidémiologie, la recherche, le perfectionnement professionnel et la gestion du savoir. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter www.santepubliqueontario.ca.

SPO reconnaît l'aide financière du gouvernement de l'Ontario.

